



Québec, le 17 septembre 2022

PAR COURRIEL

Madame Marie Adèle Davis
Directrice générale
Société canadienne de pédiatrie
samanthag@cps.ca

Objet : Santé mentale des enfants et des adolescents

Madame,

Au nom du Parti libéral du Québec, j'accuse réception ici de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 6 septembre dernier, et je vous en remercie.

De plus, permettez-moi de préciser les intentions de notre formation politique à l'égard des grands enjeux auxquels vous faites allusion dans votre lettre.

En premier lieu, votre organisation met à juste titre l'accent sur les difficultés d'accès aux services en santé mentale. Ces difficultés ne datent pas d'hier, mais elles ont atteint des dimensions sans précédent depuis 4 ans, alors même que les bouleversements de la pandémie ont mis à mal la résilience psychologique des jeunes québécois. Plus de 20 000 personnes sont en attente d'un service en santé mentale, dans plusieurs régions jusqu'à deux ans. Le goulot d'étranglement, tous en conviennent, c'est l'accès aux soins d'un psychologue.

C'est pourquoi notre formation politique s'engage à mettre en place un programme public de psychothérapie pour assurer un accès universel, un engagement que le gouvernement Legault a systématiquement refusé de prendre. Un gouvernement libéral fera aussi en sorte de mieux mettre à profit les travailleuses et travailleurs des CLSC dans la mise en place des solutions en matière de santé mentale, et s'assurera d'un meilleur financement des organismes communautaires qui œuvrent en santé mentale.

À l'égard des plus jeunes et de leurs familles, le PLQ mettra en place un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 500 \$ pour permettre aux familles de couvrir des frais encourus pour favoriser la réussite scolaire, par

254, rue Queen
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S4

Exemple, pour couvrir des frais d'orthophonie ou d'orthopédagogie, lorsque ces services ne leur sont pas offerts par l'école.

Nous entendons également investir pour renforcer l'interface entre la justice et les services sociaux, et mettre en place des programmes d'aide en matière de santé mentale et de toxicomanie partout sur le territoire afin de mieux traiter ces dossiers. De plus, nous renforcerons les initiatives de formation visant les soins de santé mentale pédiatriques.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous prions d'agréer, madame, l'expression de nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale